

Deuxième rencontre pour l'utilisation d'une monnaie locale (la Graine) à Sète

Date et heure : dimanche 19 janvier à 10h

Lieu : boutique Naïa Nature, 1 rue du 11 novembre 1918, Sète

Présents : Stéphane, Damien, Chantal (de la Graine), Nathalie, Delphine, Michèle, Uriel, Yoshica et François

Introduction

Une première rencontre, le 24 novembre 2019, a permis à plusieurs citoyens habitant ou travaillant à Sète de rencontrer Chantal et Gérald, qui ont participé à la mise en place et qui animent à Montpellier une monnaie locale, la Graine. Ils nous ont expliqué la finalité d'une telle démarche et le fonctionnement pratique de la monnaie et de l'association.

En raison de notre souhait de mettre en place une monnaie locale à Sète et sur le bassin de Thau, nous avons décidé d'adopter la Graine. Cette solution est plus bien simple et robuste que ne le serait la création d'une nouvelle monnaie ex-nihilo. Afin de concrétiser cette décision, il s'agit d'identifier les différentes tâches à mener, de nous répartir les tâches, de nous organiser et de passer à l'action !

Tour de présentation des participants

Stéphane, animateur de Sète en transition, ingénieur

Delphine, contrôleur de gestion, artisane et membre fondatrice de l'association « Le joyeux chichois », rue Paul Valéry.

Michele, animatrice du SEL de Sète

Nathalie, Naïa Nature

« Loup d'eau », animateur du développement durable à Sète, photographe, vidéaste, média local ([page fb](#))

Damien, boulanger bio, installation prévue d'ici 2 mois. A voyagé et a utilisé « la Roue », monnaie locale provençale

Uriel, architecte retraité

Yoshica, monnaie locale au Japon (Kyoto)

François, biologiste, spécialisé par les animaux marins menacés par les pêcheurs

Chantal, retraitée, élue au CA de la Graine

La Graine (présentation et réponses aux questions)

Monnaie née en septembre 2018 sur l'aire urbaine de Montpellier

Actuellement, c'est 360 utilisateurs, 75 prestataires et 37 000 Graines en circulation

1 comptoir de change principal (Le Faubourg), et 4 comptoirs secondaires (à Montpellier)

Pour utiliser ou accepter la Graine il est indispensable d'adhérer à l'association qui la gère, l'ADESL (Alternatives pour un Développement Economique et Social Local).

Pour les utilisateurs, l'adhésion peut se faire à un comptoir de change ou en ligne. Le montant de la cotisation est libre (à partir de 1€, montant souhaité 20€)

Pour les prestataires, l'adhésion demande préalablement de compléter un dossier de candidature qui doit être validé par un comité d'agrément. Le montant dépend de la situation du candidat.

Le taux de change entre Graine et Euro est fixe et vaut 1 : 1 Graine = 1 Euro

Il est possible de commander des Graines en ligne et de les retirer à un comptoir de change ou de les recevoir par courrier.

La Graine existe actuellement uniquement sous la forme de billets multicolores de valeur faciale 1, 2, 5, 10 et 20 Graines. Un projet est actuellement en cours pour proposer une version électronique de la Graine.

L'émission de la Graine ne correspond pas à une création monétaire : pour chaque Graine émise, un euro est placé dans un compte de dépôt en banque (à la NEF). Ainsi l'équivalent en euro de la masse monétaire circulante en Graine se trouve à la banque et sert au financement de projets éthiques.

La conversion de Graines en euro n'est autorisée qu'aux prestataires (et pas aux utilisateurs) moyennant une pénalité de 2 % (sauf pour les prestataires qui démarrent leur activité (première année)). Ceci vise à favoriser le développement de l'usage de la Graine et le bouclage de sa circulation.

La Graine est à l'origine d'un réseau de confiance s'appuyant sur une charte environnementale, économique, sociale.

L'ADESL ne bénéficie d'aucune subvention actuellement.

8 personnes sont actuellement élues à son conseil d'administration.

Le comité d'agrément comprends 6 personnes : 2 élus du CA, 2 utilisateurs et 2 prestataires

Questions

Un commerçant peut faire un rabais si on utilise la Graine.

Qu'apporte la monnaie locale ? Engagement à évoluer pour les professionnels (fournisseurs, éviter les grossistes), favorise les liens au sein du réseau de confiance, fait connaître les prestataires engagés auprès des utilisateurs.

Discussion autour de la NEF, qui ne répond plus aux besoins de nombreux porteurs de projet (beaucoup de retours négatifs) et qui est en difficulté. Il existe un accord national entre les MLCC et la NEF.

Sur des Graines, on ne rend la monnaie qu'en Graines et pas en euros.

Faut-il un fond de caisse en Graines ? Ce n'est pas indispensable en général.

Les actions à mettre en place

ORGANISATION

- Représentation aux CA mensuels de l'ADESL : il faut 2 référents Sètois : Nathalie et Stéphane se proposent.
- Les 2 référents ADESL pour Sète sont Gérard (trésorier de l'ADESL) et Chantal (démarchage)
- Organiser une réunion régulière à Sète une fois par mois (pour pouvoir échanger avec le CA de l'ADESL)
- Créer une adresse e-mail de contact où recevoir les contacts provenant du site web de la Graine
- liste de diffusion : pour communiquer spécifiquement avec les adhérents de notre territoire

BUREAU DE CHANGE

- Nathalie est OK pour l'assurer, avec Marianne, dans sa boutique Naïa nature
 - Rôle : prendre les adhésions des particuliers, changer les euros en Graines
- Les Graines non circulantes et des euros seront déposés dans un coffre-fort scellé.
- Les référents assureront le transport de fond entre Sète et Montpellier pour les Graines et pour les euros déposés.

- Damien est aussi partant pour assurer un deuxième bureau de change lorsque sa boulangerie aura ouvert.

COMPTABILITE

- ADESL se propose d'ouvrir un compte en banque à Sète pour y déposer les cotisations des prestataires qui serviraient à financer les frais du groupe local. Dans l'immédiat, cela ne semble pas indispensable. A voir dans l'avenir.

DÉMARCHAGE

Chantal explique comment elle pratique le démarchage :

Elle va rencontrer les possibles prestataires.

Si la personne a le temps, elle parle, sinon elle laisse un dépliant (de base) en indiquant qu'elle repassera. Le démarcheur laisse son contact.

On peut laisser le dossier ou l'envoyer par la poste. On peut le remplir ensemble.

Dossier qui comprend :

- une charte (en 2 exemplaires) : les valeurs de l'ADESL
 - une convention (en 2 exemplaires) : le fonctionnement et le contrat
 - la foire aux questions
 - la fiche prestataire : pour le site web, critères, défis
- Le dossier est transmis au comité d'agrément

Delphine se propose pour être formée au démarchage.

Stéphane va proposer un document partager où chacun pourra indiquer les coordonnées d'un prestataires qui pourrait être intéressé par la Graine.

COMMUNICATION

Objectif : faire connaître la Graine sur le bassin de Thau

- Les tracts et formulaires d'adhésion sont fournis par l'ADESL (Chantal en a apporté plein)
- Stéphane présentera la Graine jeudi 23 au Cinémistral de Frontignan à l'occasion de la soirée ciné-action organisée par Alternatiba Thau
- Michèle signale qu'une nouvelle projection de L'argent autrement est en préparation au 51 au mois de mars.
- Quand quelques prestataires seront enregistrés, nous pourrions organiser un événement public pour lancer la monnaie sur le territoire (au printemps ?)
- Pour la communication externe, nous pourrions disposer d'un site web et d'une page fb spécifique à notre groupe, mais dans l'immédiat, l'ADESL va communiquer via son site web, sa lettre d'info et sa page fb. Les prestataires apparaîtront sur la [carte interactive](#) sur le site web de la Graine.

- Date de la prochaine rencontre à fixer

La réunion se termine avec plusieurs adhésions, l'enregistrement du dossier de candidature de Naïa nature, l'installation du bureau de change. Et nous sommes plusieurs à repartir... avec des Graines dans la poche !!



photo Ludovic Giffard